



LANORAIE

# AVIS PUBLIC

## Aux contribuables de la Municipalité de Lanoraie CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ** par la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la susdite municipalité :

**QUE** conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Lanoraie a adopté, lors de sa séance tenue le 3 décembre 2024, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025.

**QUE** les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
14 janvier	19 h 30	1 <sup>er</sup> juillet	19 h 30
4 février	19 h 30	5 août	19 h 30
4 mars	19 h 30	2 septembre	19 h 30
1 <sup>er</sup> avril	19 h 30	1 <sup>er</sup> octobre	19 h 30
6 mai	19 h 30	18 novembre	19 h 30
3 juin	19 h 30	2 décembre	19 h 30

**QUE** le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux séances publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Lanoraie, ce 5 décembre 2024

\_\_\_\_\_  
Brigitte Beuparlant  
Directrice générale adjointe  
et greffière-trésorière adjointe